

Remboursement de vos chèques

Pluxee restaurant, Pass Restaurant et CAP

Les 7 étapes clés

1

Je sécurise tous mes chèques

- Coins supérieurs gauches découpés
- Cachet commercial tamponné au recto en évitant la ligne blanche en bas et le code barres.

Je conserve les coins découpés.



2

Je remplis mon bordereau de remise* papier avec la quantité de titres et le montant global. Sur la partie à conserver, je note un numéro de titre Pluxee pris au hasard.



3

Je reporte mon bordereau papier sur mon Espace Commerçant Pluxee pour assurer les titres Pluxee de ma remise et avoir un suivi en cas de réclamation.



4

Je range tous les titres dans le même sens avec un élastique en croix, sans agrafe, ni trombone ni adhésif.

Je joins le bordereau dûment complété.



5

Je choisis mon mode d'envoi

- Chronopost pour assurer ma remise : depuis mon Espace Commerçant Pluxee, je choisis mon centre Chronopost et j'imprime mon étiquette prépayée. J'utilise l'enveloppe Chronopost.**
- Un transport de fonds choisi par mon enseigne : ce mode d'envoi demeure sous mon entière responsabilité



6

J'envoie ma remise selon ma région

France Métropolitaine :
TCIDF
Centre de Traitement TTR
Bâtiment 4
240 rue de Rosny
93100 Montreuil



7

Je suis alors remboursé.e par Pluxee selon le délai choisi lors de mon inscription.



Sur mon espace commerçant Pluxee, je suis ma remise, je consulte mes remboursements et mes factures

- Une même remise peut contenir à la fois des titres Pluxee Restaurant papier et des CAP (*chèques d'Accompagnement Personnalisé*) Alimentation & Hygiène.
- Une seule et même remise peut inclure les titres papier d'autres émetteurs, eux-mêmes déclarés sur un seul et même bordereau.
- Une remise est assurée à hauteur de 1 500 titres ou 5 000€ maximum par enveloppe Chronopost.
- En cas de réclamation, je dispose de 90 jours pour contacter les équipes Pluxee.

* Notre prestataire traite également les titres-restaurant papier et les chèques d'Accompagnement Personnalisé alimentation & hygiène émis par d'autres émetteurs. Il met à votre disposition un bordereau de remise sur support papier sur lequel vous pourrez déclarer de façon globale le nombre et le montant total des titres de ces émetteurs (*c'est-à-dire sur un seul et même bordereau*). Il met aussi techniquement à votre disposition une page web unique vous permettant de déclarer l'ensemble des titres de votre remise pour ces émetteurs, ceux-ci étant mentionnés sur cette page. Tout émetteur n'aura connaissance que des seules informations correspondant à ses propres titres.

** Pour commander de nouveaux bordereaux de remise et enveloppes Chronopost, rendez-vous sur votre espace Commerçant Pluxee (*rubrique «Bordereaux»*).